

CNUCED

**Améliorer les effets structurants du secteur
des ressources minérales dans les pays de
la Communauté économique d'Afrique centrale**

Atelier régional et lancement de projet

N'djamena, Tchad, 25-30 novembre, 2015

Allocution d'ouverture

par

**Mme Milasoia Chérel-Robson
Economiste, Coordinatrice de projet, CNUCED**

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement
les points de vue de la CNUCED

The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect
the views of UNCTAD.

Allocution de Madame Milaso Chérel-Robson
Economiste, Coordinatrice de projet, CNUCED
N'Djamena, 25 novembre 2015

M. Le Représentant du Ministre de l'économie, du commerce et du développement touristique,

Honorables participants,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de la CNUCED, je vous souhaite la bienvenue à cet atelier de renforcement des capacités dans le cadre du projet intitulé " Améliorer les effets structurants du secteur des ressources minérales dans les pays de la Communauté économique d'Afrique centrale".

Tout d'abord, je tiens à vous transmettre les remerciements les plus chaleureux de la CNUCED au Gouvernement du Tchad pour l'accueil et la co-organisation de cet évènement.

Suite à la collaboration étroite que nous avons eue avec les points focaux du projet à Genève et à Ndjamen, dans la préparation de cet évènement, c'est aussi un grand plaisir pour nous d'être parmi vous aujourd'hui.

La phase opérationnelle du projet se déroulera entre 2015 et 2017 dans les trois pays pilotes, nommément la République du Tchad, la République du Congo et la République de Guinée équatoriale. De manière plus spécifique, le projet vise à améliorer les retombées du secteur du pétrole, du gaz et des autres minerais sur les économies des trois pays bénéficiaires, à travers des liens plus renforcés entre le

secteur des ressources minérales et les autres secteurs porteurs, tels que l'agriculture et les services.

Il s'agit d'une démarche qui va au-delà du contenu local au niveau sectoriel pour aller vers une approche qui inclue les ramifications et la maximisation des bénéfices à tirer des ressources minérales pour le développement socio-économique des pays concernés. L'objectif final consiste à identifier les leviers par lesquels les ressources minérales pourraient se transcrire en nette amélioration des indicateurs de développement humain des pays bénéficiaires.

Le défi est de taille. Quoique les dix pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) assurent 51 pourcent de la production mondiale de cobalt, 25 pourcent de celle de diamants industriels et 30 pourcent du pétrole brut africain, les retombées de ces secteurs en matière de création d'emplois et de réduction de la pauvreté restent limités.

Le projet est financé par la 9^{ème} tranche du Compte pour le développement des Nations Unies. Par conséquent, nous espérons que la mise en œuvre des activités se fera selon les principes énoncés par le Compte pour le développement des Nations Unies, c'est-à-dire, en renforçant la capacité des bénéficiaires dans la génération d'une croissance inclusive, la réduction de la pauvreté et mise en place des bases nécessaires pour un processus de développement durable.

Pour ce faire, nous allons adopter une démarche inclusive de toutes les forces vives des trois pays bénéficiaires. Elle consistera à travailler en tandem avec les instances publiques dans un effort de renforcement des capacités institutionnelles ainsi que de s'assurer de la consultation et l'implication du secteur privé et de la société civile au sens large. Nous allons aussi travailler en étroite collaboration avec la Commission Economique des Nations Unies (ECA), à travers son projet

sur la négociation des contrats dans le secteur des ressources minérales, mené par le Centre Africain de Développement Minier, et identifierons chemin faisant d'autres possibilités de partenariats.

Notre démarche tiendra compte du contexte international difficile pour le secteur minier. Le secteur a subi de plein fouet les turbulences causées par la faiblesse des prix des matières premières et la volatilité à court terme des prix durant les deux dernières années. Ces difficultés se sont traduites en une baisse de capitalisation boursière du secteur et en une suspension de nombreux projets d'investissements.

L'Afrique gardera toujours une place importante dans l'offre de ressources minérales au niveau mondial. Cependant, il nous appartient, à travers ce projet de contribuer à équiper les parties prenantes en connaissances et outils qui leur permettront de mieux appréhender les changements qui s'annoncent dans le monde de demain.

En effet, cet atelier se tient à la veille de la Conférence des Parties à Paris, la COP21.

Le monde entier attend de voir si l'Accord de Paris réussira à inclure la limitation du réchauffement climatique à 2 degrés Celsius afin de freiner les changements climatiques. L'Accord scellera la vitesse avec laquelle les pays entameront leur transition énergétique.

Reconnaissant que cette dynamique est en marche, les dirigeants des huit plus grandes compagnies pétrolières mondiales ont fait une déclaration soutenant l'importance de réduire le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés, mais aussi affirmant que cet objectif ne pourra être atteint qu'à travers les efforts combinés de tous: en première ligne les gouvernements, mais aussi des plateformes

de dialogue des parties prenantes des secteurs public et privé aux niveaux national et international.

Si Paris se solde par un succès, alors la COP21 aura contribué à faire basculer le monde vers un futur où les énergies fossiles se verront concurrencer par les énergies renouvelables. De même, il se traduira aussi par une plus grande attention accordée aux conséquences environnementales des exploitations minières.

Nous espérons que la définition de la feuille de route du projet qui se fera de manière participative au cours de cet atelier et d'autres qui vont suivre, dans les pays bénéficiaires tiendra compte de cette nouvelle donne.

Ce faisant, nous espérons que le projet contribuera à renforcer les capacités à définir le cadre politique, légal et réglementaire qui leur permettra d'intégrer le processus de maximisation des retombées du secteur des ressources minérales dans une dynamique qui donnera la part belle à la durabilité environnementale, économique et sociale.

Nous sommes heureux d'avoir parmi nous au cours de ces quatre jours des experts nationaux, régionaux et internationaux qui nous ont fait l'honneur de contribuer à cet effort. Je suis confiante qu'avec un tel panel d'experts et la représentativité des parties prenantes présente dans cette salle, l'atelier atteindra ses objectifs et nous permettra de démarrer ensemble les activités sur le terrain.

Je vous remercie de votre attention.